



Débats
question du jour

Pénurie d'enseignants, faut-il abaisser le niveau de recrutement ?



Alain Boissinot

Ancien recteur et directeur de l'enseignement scolaire au ministère de l'éducation nationale

(Source photo : Alain Boissinot)

Recrutons les profs plus tôt, continuons de les former

On nage dans l'hypocrisie. Dans un nombre croissant d'académies, on ne trouve plus les enseignants qu'on souhaite recruter à bac + 5. Cela vaut aujourd'hui dans le premier degré, longtemps épargné, comme dans le second. Et comme on a besoin de professeurs devant les élèves, on fait appel à des contractuels. Des personnes qui, souvent, ont raté le concours ou ne disposent que d'une licence et dont le niveau peut paraître préoccupant... Cette situation surréaliste doit nous conduire à poser le problème différemment. Recrutons dès la licence des gens qui ont envie d'enseigner, même s'ils ne présentent pas – encore – le niveau académique souhaité. Puis formons-les pendant deux, trois, cinq ans... Amenons-les par la valida-

tion des acquis de l'expérience jusqu'au niveau master.

On pourrait même embaucher dans ce cadre, moyennant une entrée dans le métier progressive et aménagée, des titulaires d'un BTS (bac + 2). Aujourd'hui, ces jeunes, pour beaucoup issus d'un milieu populaire, ne peuvent souvent pas financer cinq ans d'études pour devenir enseignants. C'est dommage. En élargissant le vivier, en diversifiant le profil des personnels, on disposerait de professeurs peut-être doués d'un meilleur contact avec leur public. En tout cas, si l'on raisonne ainsi, on transforme un problème de recrutement en un enjeu de formation. Mais cela suppose une vraie inflexion dans la culture enseignante, encore trop individualiste. On a notamment

besoin de plus de tuteurs pour offrir aux nouvelles recrues plusieurs années de « conduite accompagnée ».

Le ministre a raison d'engager ce débat, mais il a tort d'introduire une distinction, pour ne pas dire un clivage, entre le primaire et le secondaire. En créant en 1989 le corps des professeurs des écoles, en remplacement des instituteurs, Lionel Jospin entendait placer sur un pied d'égalité, avec un même niveau de recrutement, les enseignants du premier et du second degré. Et les enseignants du primaire restent très attachés à cet acquis. Du reste, la crise des vocations se pose en des termes semblables dans le premier et le second degré. Si la barre reste placée au niveau du master, on ne pourra pas embaucher assez de professeurs, en





particulier dans les disciplines les plus en tension. En maths, par exemple, le Capes externe n'a permis cette année de pourvoir que la moitié des postes offerts...

Sans doute pourrait-on recruter les professeurs de collège à partir de la licence. À condition, là encore, que l'obtention du concours débouche sur un temps de service aménagé pendant plusieurs années et sur une poursuite de la formation permettant de s'élever jusqu'au master, un niveau de qualification socialement acceptable. Cela permettrait de rompre avec le bricolage, sans dévaloriser le métier. Le seuil de recrutement des enseignants à bac + 5, instauré en 2010, n'a rien d'un totem. Essayons autrement!

Recueilli par Denis Peiron

Avec un nombre record de postes non pourvus aux concours enseignants (4 000), la crise des vocations pourrait peser sur la rentrée. Début août, devant les députés, le ministre de l'éducation nationale Pap Ndiaye s'est interrogé sur l'opportunité de revenir sur le recrutement à bac + 5 des professeurs des écoles.

En diversifiant le profil des personnels, on disposerait de professeurs peut-être doués d'un meilleur contact avec leur public.

